

**CREATION DU PASSE JUNIOR :
IMAGINE R A 24€ PAR AN SEULEMENT POUR LES 4-11 ANS**

Afin de favoriser la mobilité des familles franciliennes et de renforcer leur pouvoir d'achat dès la rentrée 2020, Île-de-France Mobilités lance le passe Junior pour tous les enfants de 4 à 11 ans inclus qui leur permettra d'emprunter l'ensemble des transports en commun franciliens. Cette mesure, votée au Conseil d'Administration du 5 février, sera effective dès le mois de septembre prochain.

« A la rentrée scolaire 2020, les jeunes Franciliens en maternelle et en primaire auront accès au passe Junior. Pour 24€ par an, soit 2€ par mois, ils pourront circuler librement sur l'ensemble du réseau d'Île-de-France Mobilités. C'est une mesure importante de pouvoir d'achat pour les familles qui dépensaient auparavant 326 € par an et par enfant pour un abonnement imagine R. C'est une mesure qui incite les familles à prendre les transports en commun et qui facilite l'accès de tous à la culture et au sport, notamment le week-end. »

Valérie Péresse, Présidente d'Île-de-France Mobilités, Présidente de la Région Île-de-France.

Le passe Junior en quelques points

Ce nouveau forfait, disponible dès **la rentrée 2020**, s'adresse aux familles d'enfants de 4 à 11 ans (maternelle et primaire). Ile-de-France-Mobilités estime que les parents de **200 000 enfants** devraient en faire la demande.

Proposé au prix de **24€ par an** - soit **2€ par mois** - (frais de dossier de 8€ inclus), le passe Junior permettra de se déplacer partout en Île-de-France pendant l'année scolaire, de septembre à septembre.

La souscription au passe Junior s'effectuera depuis le site Imagine R.

Les enfants scolarisés en maternelle ou en primaire qui utilisent les **transports scolaires en grande couronne** bénéficieront également d'un **tarif de 24€**.

Les enfants de 4 à 9 ans (franciliens ou de passage dans la région) continueront en outre à bénéficier de **50% de réduction sur les carnets de Tickets t+ et les tickets origine-destination** à l'unité ou en carnet.

Le coût annuel de la mesure est estimé à **30 millions d'euros**.

Rappel des différents forfaits Île-de-France Mobilités :

L'arrivée du passe junior complète la **gamme de forfaits actuelle afin de proposer aux franciliens un ensemble cohérent et adapté aux besoins de chacun, tout au long de la vie :**

- Les transports sont gratuits pour les **moins de 4 ans** ;
- **En maternelle et en primaire** : création du passe junior à 24 €/an ;
- **Du collège à l'université** : un tarif réduit avec les forfaits Imagine R ;
- **Pour les actifs** : remboursement à 50 % de leur forfait par leur employeur ;
- **Pour les seniors** : tarification senior à 37,60 €/mois.

Création du passe junior



- Le **passe junior** pour **tous les enfants Franciliens de 4 à 11 ans**

À 24 € / an
pour se déplacer partout en Île-de-France

- **326 € d'économie par an**
- Dès la **rentrée scolaire 2020**

îledeFrance
mobilités 

CONTACTS PRESSE ILE-DE-FRANCE MOBILITES

Amélie Lange - 07 60 10 95 05 - amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr

Sebastien Mabile - 06 15 39 21 58 - sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr